

Son gendre, M. le marquis de Coulange, est dit-on, un grand seigneur immensément riche ; il lui donne certainement de l'argent, peut-être beaucoup ; mais comme je viens de vous le dire, la vieille dame est fière bien sûr, elle ne dit pas tout à son gendre, M. de Coulange ne sait pas qu'elle a vendu ou porté au Mont-de-Pitié ses bijoux et presque toute son argenterie, que son fils ne lui laisse rien et qu'il ne la quitte pas d'une minute tant qu'il lui sent un peu d'argent. C'est ce qui fait qu'elle est obligée, presque toujours, d'acheter le pain, la viande et le reste à crédit.

Enfin, voilà la vérité : sa fille, qui est marquise et riche, l'abandonne tout à fait ; et son fils, qui ne pense qu'à courir et à s'amuser, ne s'est même pas aperçu que l'hiver dernier elle manquait de bois pour se chauffer.

— Cela ne m'étonne pas, pensa Morlot.

Il se trouvait, sur ce point, suffisamment renseigné.

Mais l'agent de police était un homme prévoyant. Comme il pouvait y avoir nécessité de surveiller madame de Perny et son fils, il crut devoir examiner d'avance comment une surveillance pourrait être établie autour de leur habitation. C'est ce qu'il fit avant de quitter les Ternes. La chose lui parut très facile. En effet, madame de Perny occupait une petite maison, un pavillon si l'on veut, à un seul étage, qui avait été construit au fond d'un jardin.

Ce pavillon était une dépendance d'une assez belle maison élevée sur la rue Laugier et en était éloignée d'environ trente mètres. On entra dans le jardin, planté de grands arbres et de massifs d'arbustes, par une porte vitrée qui s'ouvrait sous le porche de la grande maison. Une allée large et étroite conduisait au pavillon. Mais on pouvait également entrer dans le jardin et arriver chez madame de Perny en ouvrant une petite porte percée dans le mur de clôture et donnant sur une sorte de ruelle parallèle à la rue Laugier.

Il était donc facile de se placer en observation dans la ruelle ou dans un terrain à vendre, qui se trouvait juste en face du pavillon.

Grâce aux renseignements qu'il avait recueillis, Morlot, ne voulant rien négliger, traça assez exactement sur une feuille de papier le plan de l'habitation.

Rez-de-chaussée : deux pièces de chaque côté d'un assez large corridor ; à droite en entrant, la salle à manger ; au fond la cuisine ayant une porte de sortie sur le jardin avec quelques marches de pierre à descendre. À gauche, une chambre où couchait la domestique, une autre petite pièce servant de débarras et d'office, puis l'escalier.

À l'étage ; un salon et les deux chambres de la mère et du fils, séparées par un double cabinet de toilette. La chambre de Sosthène était sur le devant. Celle de madame de Perny avait deux fenêtres, dont l'une s'ouvrait directement audessus de la porte de service de la cuisine.

— Maintenant, se dit Morlot, passons à un autre exercice. Il s'agit de savoir à quoi M. de Perny emploie son temps et comment il dépense son argent et celui de madame sa mère.

Il apprit d'abord que Sosthène n'avait pas d'emploi, qu'il ne faisait absolument rien, et bientôt après que c'était un homme sans cœur, sans dignité, de mœurs dissolues ; un viveur, un joueur, un débauché de la pire espèce, faisant avec cynisme l'apologie des vices les plus honteux ; enfin, un être dégradé, misérable, abject, capable de tout pour arriver à satisfaire ses passions viles.

Une autre personne dit à Morlot :

— M. de Perny va très-fréquentement rue de Provence, chez une dame qui donne des soirées et reçoit une nombreuse société, composée généralement de jeunes gens et de femmes galantes. Souvent, M. de Perny passe la nuit chez cette dame.

— Cela est bon à savoir, se dit l'agent de police.

Et il mit sur son carnet le numéro de la maison de la rue de Provence, accompagné de cette note : à voir plus tard.

Il ne lui vint pas à l'idée que l'amie de Sosthène, qui recevait des jeunes gens et des femmes galantes, pouvait être, en même temps qu'une femme galante, aussi l'aimable directrice d'un tripot.

Malgré son habileté et son flair, l'agent de police ne pouvait pas tout deviner. Si l'eût seulement soupçonné la vérité, il ne serait pas allé plus loin dans ses recherches, car, surprendre Sosthène de Perny volant au jeu, c'était trouver ce qu'il cherchait : le moyen de le mettre entre les mains de la justice.

Morlot connaissait à Paris plusieurs huissiers. Le premier qu'il vit le dispensa de se présenter chez les autres. Il lui parla des nombreuses poursuites judiciaires dont M. de Sosthène de Perny était l'objet.

— Il serait difficile d'établir, même approximativement, le chiffre de ses dettes, dit l'huissier, et ses ressources, que je ne connais pas, sont évidemment insuffisantes pour le genre de vie qu'il mène. Quand, contraint et forcé, il arrive à payer un de ses créanciers, je suis persuadé qu'il bouche un trou en en faisant un autre.

Pour ma part, je l'ai déjà poursuivi cinq ou six fois et je le poursuis encore. En ce moment, sa situation paraît être plus difficile que jamais. Plus il avance, plus il s'enfonce.

Dans le quartier, M. de Perny a une réputation déplorable. Il doit à tous ses fournisseurs. A un seul, un marchand de vins fins, qui est mon client, il devait plus de six mille francs ; il est vrai que sur cette somme mon client avait eu la faiblesse de lui prêter trois mille francs. Je l'ai poursuivi à outrance, et, grâce à son énergie, le marchand de vins a été payé, non par lui, mais par le marquis de Coulanges, qui est venu lui-même m'apporter la somme.

Bref, M. de Perny ne doit plus savoir où donner de la tête ; c'est un homme embourbé et aux abois. Entre nous, — ceci est tout à fait confidentiel, — j'ai la conviction intime que M. de Perny finira mal.

— C'est aussi la mienne, dit l'agent de police, qui avait plus encore que l'huissier des raisons pour le croire.

Il voulut savoir ce qu'on pensait et ce qu'on disait de Sosthène de Perny dans le quartier Beaujon.

Comme le lui avait dit l'huissier, sa réputation y était des plus mauvaise. Il était encore le débiteur de plusieurs fournisseurs à qui ses grands airs avaient inspiré une trop facile confiance.

Sa conduite scandalisait tous les honnêtes gens, dit à Morlot une marchande de comestibles de la rue de Ponthieu ; aussi a-t-on appris avec satisfaction que le propriétaire lui avait donné congé. Je vous assure qu'on l'a vu partir avec joie ; il n'en a pas moins laissé de tristes souvenirs.

J'ai eu le malheur, moi aussi, de lui faire crédit, et il m'a fait perdre plus de deux cents francs.

— Pourquoi ne le poursuivez-vous pas ? demanda Morlot.

— Rien à faire de ce côté : je sais d'avance que j'en serais pour les frais de poursuite en plus de ce qui m'est dû. On peut se laisser tromper quand on croit les gens convenables ; mais quand on les connaît ou qu'on sait ce qu'ils valent, on aime mieux perdre que d'avoir affaire à eux.

— Au fait, vous avez peut-être raison, dit Morlot.

— M. de Perny, continua la marchande, était très lié alors avec une femme de réputation plus que douteuse, qui se faisait appeler madame de Nève.

Cette madame de Nève avait à son service une femme de chambre du nom de Juliette, qui ne valait guère mieux que sa maîtresse. Je la soupçonne fort de s'être rendue coupable d'infanticide.

— Oh ! oh ! fit Morlot, ouvrant de grands yeux.

Voilà une chose qui m'intéresse énormément, ajouta-t-il ; voulez-vous me dire ce que vous savez ?

— Volontiers. Je montai chez madame de Nève, un soir, espérant me faire payer de ce qu'elle me devait.

Pendant que j'attendais dans l'antichambre, j'entendis un bruit de voix dans la pièce à côté. C'était M. de Perny et Juliette qui avaient ensemble une discussion assez vive. M. de Perny paraissait très mécontent, il parlait haut. À moins de me boucher exprès les oreilles j'étais forcé d'entendre.

Je compris que Juliette refusait ou ne pouvait pas lui dire quelque chose qu'il voulait savoir.

Alors M. de Perny s'emporta et j'entendis très-distinctement ces paroles :

— Tu dois me servir et m'obéir ; tu oublies donc ce que tu as fait, misérable ! Tu sais que si je disais un mot, demain tu serais arrêtée et traînée en prison pour avoir tué ton enfant. J'ai tes lettres avouant ta faute et me demandant grâce, je les garde ; tu m'appartiens, tu es mon esclave !

— Vous avez entendu cela ? s'écria Morlot.

— Parfaitement !

— Sachant cela, qu'avez-vous fait ?

— Rien.

— Comment ! vous n'avez pas prévenu le commissaire de police du quartier, vous n'avez pas dénoncé le crime ?

— J'ai eu l'intention de le faire, je ne vous le cache pas ; puis après, j'ai réfléchi que cela ne me regardait point. Dame, c'est toujours très-grave de se mêler de ces sortes de choses, et, à vous dire vrai, je n'ai pas osé.

— Je comprends, répliqua l'agent de police ; mais c'est grâce à des craintes et à des scrupules semblables aux vôtres que beaucoup de scélérats échappent à la justice, restent longtemps à l'abri du châtimement qu'il ont mérité et peuvent commettre de nouveaux crimes. Savez-vous ce qu'est devenu cette demoiselle Juliette ?

— Non. Je n'ai plus entendu parler d'elle. Peut-être est-elle restée au service de madame de Nève.

Malgré les recherches que Morlot fit encore dans le quartier, il lui fut impossible de découvrir la nouvelle demeure de la femme qui se faisait appeler, rue de Ponthieu, madame de Nève. Il ne fut pas plus heureux au sujet de Juliette.

### XIII

Les renseignements recueillis par l'agent de police devenaient nombreux ; mais il ne trouvait toujours point ce qu'il cherchait.

Ce que Morlot désirait, ce qu'il attendait, ce qu'il espérait, c'était